

## La création du diocèse en 1317 expliquée par Marc Duval

Marc Duval, professeur de lettres classiques au Lycée français de N'Djamena est un des spécialistes de l'histoire médiévale de Saint-Flour. Il sera, mardi 8 août à 18 h, à la Maison des Planchettes, l'invité de l'association « 1317-2017 » pour présenter lors d'une conférence les péripéties qui ont conduit le pape Jean XXII à faire de la Haute-Auvergne un diocèse autonome et pourquoi ce pontife, originaire de Cahors, a préféré Saint-Flour à Brioude ou Aurillac. Entrée gratuite.

# 3<sup>ème</sup> Contrat Territorial Alagnon

## Des enjeux partagés liés à l'eau

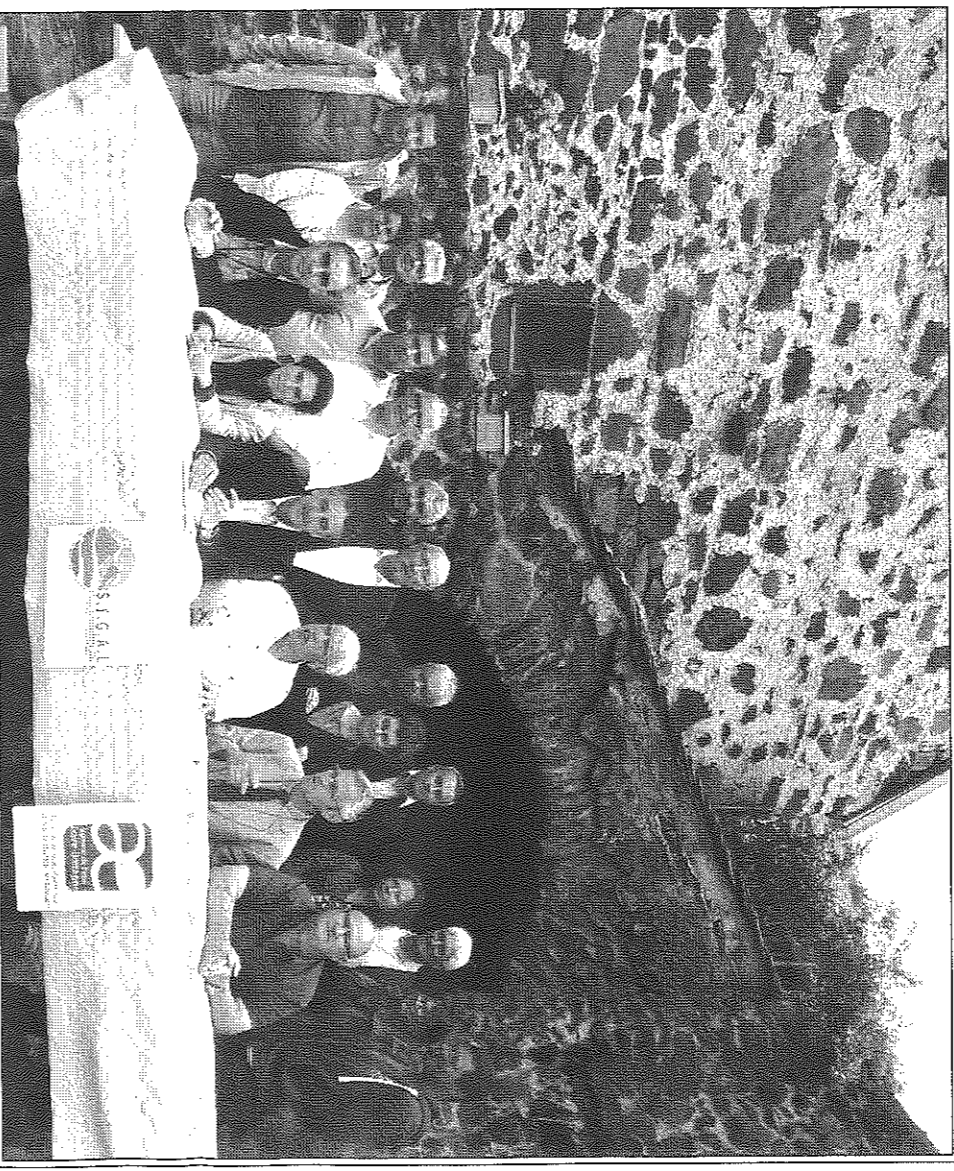
Lundi 24 juillet, les représentants des cinq communes de bassins de l'Alagnon se sont retrouvés dans la petite commune cantalienne de Charmensac pour signer le 3<sup>ème</sup> Contrat Territorial Alagnon. Le contenu du contrat a été dévoilé à tous les acteurs concernés par l'utilisation et la qualité de l'eau. Le coût du programme d'actions atteint 3,7 millions d'euros, dont près de 60% seront financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Michel Destannes, maire de Massiac et président du SIGAL, le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents, avec notamment Jean-Pierre Morvan, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et Bernard Delcrois, président de Hautes Terres Communauté, a donc signé ce troisième contrat. Pour la période 2017-2022, le programme définit des actions à mener, ou à poursuivre, afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'informer la population, en particulier les agriculteurs, des enjeux qui y sont liés.

Le bassin-versant de l'Alagnon, en tête de bassin de l'Allier et de la Loire, constitue un réservoir hydrologique et biologique de première importance. Depuis 20 ans, les élus locaux s'interessaient activement à la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (cours d'eau, lacs, rivières, zones humides, etc.) sur ce territoire. Cela a amené à la création du

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents. Celui-ci porte actuellement un contrat territorial permettant la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble du bassin-versant. A cet outil opérationnel s'ajoute, depuis 2009, l'élaboration d'un outil de gestion locale et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Les élus du Cantal (70% du territoire du bassin), de la Haute-Loire (17%) et du Puy-de-Dôme (13%) forment un comité de pilotage qui supervisera les actions du SIGAL visant à améliorer la qualité de l'eau et à la maintenir là où elle est satisfaisante. Les objectifs chiffrés concernent l'épuration des eaux usées par les collectivités (travaux dans les stations d'épuration et sur les réseaux, amélioration de la gestion), la diminution des pollutions agricoles (arriver à 20% d'exploitations bio, signature de Mesures envi-



Le président du SIGAL Michel Destannes, au centre, entouré notamment de Bernard Delcrois, président de Hautes Terres Communauté, et de Jean-Pierre Morvan, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, lors de la signature du Contrat Territorial Alagnon à Charmensac.

ronnementales et climatiques, MAEC, avec les agriculteurs), l'amélioration de la qualité des berges, la préservation et la res-

tauration de zones humides, l'accessibilité des rivières aux poissons migrateurs. Le contrat prévoit aussi un volet de com-

munication et de sensibilisation pour expliquer les enjeux pour le territoire, envers les jeunes mais également le grand public.

## Lancement de la consultation des assemblées sur le projet de SAGE Alagnon

Après plusieurs années de travail et une phase de concertation et de rédaction riche en débats, d'environ un an, le projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Alagnon a été validé par les membres de la CLE (Commission Locale de l'Eau) le 7 mars 2017.

Ce document de planification à l'échelle du bassin de l'Alagnon est aussi un outil à portée réglementaire qui permettra d'organiser la gestion de l'eau pour préserver les ressources en eau et reconquérir une très bonne qualité de ces milieux aquatiques. L'ambition portée par les membres de la CLE et traduite dans ce document est le fruit d'un diagnostic détaillé. Les dispositions et règles qu'il contient correspondent donc aux réalités de ce territoire et aux attentes des acteurs qui y sont attachés.

La dernière ligne droite de l'élaboration du SAGE correspond aux étapes de consultation des assemblées et d'enquête



L'Alagnon à Auzit de Molompize

publique. La consultation des assemblées débutera début août et s'étendra sur 4 mois maximum à compter de la réception des documents. 120 structures seront consultées, notamment les 81 communes, les 5 communautés de com-

munes, la Région, les 3 Départements, les chambres consulaires, les 3 préfectures, les syndicats concernés par la gestion de l'eau, le PNRA (Parc Naturel des Volcans d'Auvergne), etc. Le comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

est aussi consulté en parallèle, il fera l'objet d'une présentation spécifique au sein des instances de l'Agence.

Le Rapport Environnemental du SAGE a été finalisé et sera aussi transmis aux structures

pour information lors de la consultation (CD). L'autorité environnementale (DREAL) sera saisie officiellement pour donner son avis sur ce document. Les assemblées sont donc invitées à étudier les documents du SAGE comprenant le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable), le Règlement et l'Atlas cartographique afin de rendre un avis motivé officiel, permettant ainsi d'enrichir le document. Les éventuelles propositions de modification seront débattues en CLE après présentation d'un rapport synthétisant les différents avis.

Nicole Viguès, présidente de la CLE, et Véronique Mérand, l'animatrice du SAGE, se tiennent à la disposition de ces structures pour présenter le SAGE ou apporter les éclairages nécessaires. Le rapport de présentation synthétisant les documents du SAGE Alagnon ainsi que les autres documents du SAGE soumis à consultation sont téléchargeables sur le site internet du SIGAL : <http://www.alagnon-sigal.fr/le-sage/documents-et-publications/>